

Les Ecuries d'Oksana  
Rue de Rotheux 01, 4550 Nandrin  
Téléphone : 0496 512 682  
TVA : 0844 460 719  
IBAN : BE05 0688 9460 6775



### **REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU PONEY-CLUB**

Je respecte mon cheval.

**Je cure les pieds de mon cheval à l'intérieur de son box avant d'en sortir.**

Je m'occupe de mon cheval avant et/ou après la leçon en effectuant un brossage complet (corps, jambes, tête avec yeux et naseaux, crins et sabots).

Je prends soin et range le matériel mis à ma disposition (bridons, selles, housses de selles, tapis, amortisseurs, brosses, etc). Attention de remettre la housse de selle sur la bonne selle.

A la fin de ma leçon, **je nettoie le mors**, range le bridon et remets la selle à sa place (la selle avec sa housse, la sangle, puis l'amortisseur, puis le tapis déposé à l'envers afin qu'il sèche. Ce n'est pas agréable pour le cheval d'être monté avec un tapis mouillé).

**Je ne dépose pas le matériel sur le sol, ni sur les parois de la salle de pansage, ni sur les portes des boxes.**

Je ramasse mes crasses avant ma leçon et après avoir remis mon cheval au box ou au pré. Cela vaut également pour les crottins faits dans la cour ou sur le parking.

Lorsque je suis en piste ou dans les écuries, je ne cours pas, **je ne crie pas**, même si quelque chose me fait peur, car cela peut effrayer les chevaux.

Je respecte le professeur qui me donne cours ainsi que le personnel et les responsables du manège.

En hiver, avant de sortir du box, je dépose la couverture de mon cheval sur sa porte. Après ma leçon, je la lui remets afin qu'il n'ait pas froid.

En été, si mon cheval n'est plus monté après ma leçon et avec l'accord des responsables, je le remets au pré et ferme tous les fils après mon passage.

Si je tombe et que la chute est sans gravité, je remonte à cheval.

Mes parents/accompagnants ne peuvent pas se rendre sur la piste en cas de chute.

J'attache mes cheveux s'ils sont longs.

Je porte obligatoirement une paire de bottes ou de bottillons munis de chaps (pas de baskets, ni de bottillons sans chaps).

Je n'utilise mon matériel personnel que si le cheval que je monte n'est pas monté avant et après ma leçon.

En cours obstacles, je mets obligatoirement des guêtres à mon cheval.

Si je douche mon cheval, je range le tuyau et ferme la vanne. La douche durera maximum 5 minutes.

Si j'emprunte du matériel, je le remets là où je l'ai pris.

Je dispose d'un licol personnel pour sortir mon cheval du box.

Je referme **correctement** la porte du box du cheval que j'ai monté, verrou du bas compris

Si je suis le dernier dans l'écurie, je ferme la porte (sauf en été) et éteins la lumière.

Je n'attache pas mon cheval à la porte de son box (les salles de pansage sont faites pour ça. S'il n'y a plus de place, je prépare ou déselle mon cheval à l'intérieur de son box sans l'attacher).

Je ne grimpe pas sur les portes de box ni sur les parois de séparation de la salle de pansage et je ne me balance pas aux élastiques de celles-ci. Je ne monte pas sur les rebords des fenêtres.

Je prends mes précautions avant de commencer le cours (toilettes, boissons, etc).

Si je prends une boisson ou de la nourriture lorsque je suis au manège, je jette mes crasses dans la poubelle adaptée (bleue ou noire).

Lorsque les chevaux sont dans leur box, c'est pour eux un temps de repos. Je les laisse donc tranquille.

Je suis présent au minimum deux fois par mois en leçon sinon je perds ma place dans le planning.

---

L'assurance et la cotisation sont obligatoires. Sans cela, vous ne pourrez pas réserver de leçon sur le site Internet. L'arrêt de l'activité ne donne droit à aucun remboursement.

Les inscriptions et désinscriptions aux cours sont clôturées respectivement 24H00 et 8H00 avant le début de la leçon. Ceci se fait via le site Internet. Endéans les 8H00 de désinscription, aucun remboursement ne sera effectué, sauf si un certificat médical nous est envoyé par mail (info.lesecuriesdoksana@gmail.com) dans les sept jours suivant l'absence.

Merci de prêter une attention particulière à la validité de votre abonnement. Si la date de fin est dépassée, il faudra repayer un nouvel abonnement, même s'il restait des leçons sur l'ancien. La date de validité de l'abonnement est modifiable lors des situations suivantes : certificat médical reçu par mail dans les sept jours suivant l'absence, voyage personnel ou scolaire annoncé par mail **avant** la date de départ, fermeture du manège.

Les abonnements ne sont pas cédables.

En cas d'arrêt de l'activité de votre plein gré ou de l'annulation d'une participation à l'un de nos événements, aucun remboursement ne sera effectué, que ce soit pour les abonnements, les stages, les assurances, les cotisations ou toute autre activité organisée par le club.

Lors des stages, en cas d'absence **d'au moins trois jours** couverte par un certificat médical, il est possible de récupérer un avoir correspondant au montant des jours non-prestés. En-dessous de trois jours d'absence, aucun remboursement ne sera effectué. L'avoir est disponible pour acheter tout produit sur le site Internet (hors leçons particulières).

Le port de la bombe est obligatoire.

Surveillance caméra 24/7 (loi du 21/03/2007).

Il est interdit de frapper sur un cheval. Ceci est un motif d'exclusion.

La violence envers une autre personne n'est pas tolérée. Ceci est un motif d'exclusion.

Exclusion : selon la gravité de l'événement, vous pourrez recevoir soit un avertissement, soit une exclusion temporaire, soit une exclusion définitive. Ces exclusions ne donnent droit à aucun remboursement ou indemnité. Celles-ci seront toujours justifiées par mail dans les 48H00 suivant la sanction.

Les Ecuries d'Oksana se réservent le droit de refuser l'accès à l'enceinte du manège à quiconque.

Toute personne tenant des propos discourtois ou ayant une attitude jugée incorrecte pourra se voir exclure temporairement ou définitivement du manège sans prétendre à la moindre indemnisation.

Les pique-niques et boissons personnels sont interdits à l'intérieur de la cafétéria.

S'il n'est pas l'heure de préparer votre cheval, merci de limiter votre accès à l'écurie afin de laisser les chevaux se reposer.

L'accès au fenil est interdit.

Il est interdit de fumer et de vapoter dans toute l'enceinte du centre équestre.

Il est demandé aux parents de ne pas intervenir dans les cours.

Les mineurs d'âge laissés seuls au manège restent sous la responsabilité de leurs parents. Nous ne sommes ni responsables ni joignables en dehors des heures de leçons.

Les notes de cafétéria sont interdites. Merci de payer avant votre départ. Pas d'argent sur soi = pas de consommation.

Merci de ne rien jeter dans les toilettes, autre que le papier WC.

Maximum 10KM/H sur le parking. Les voitures sont interdites dans la cour et sur le chemin y menant.

**Il est interdit de faire des photos ou des vidéos dans les boxs des chevaux.**

La douche n'est pas une salle de pansage. Merci d'utiliser en priorité les salles de pansage ou les boxs.

Les cavaliers du poney-club/accompagnants ne sont pas autorisés à se rendre du côté des propriétaires (sauf pour aller aux toilettes) ni du côté privé du manège

Les chiens sont interdits dans l'enceinte du centre équestre.

Lors des stages, il est demandé aux parents/accompagnants de ne pas s'attarder. Les frères, sœurs ou amis des cavaliers qui ne participent pas au stage ne sont pas autorisés à rester.

Une indemnisation financière de la valeur neuve du matériel vous sera demandée en cas de casse ou de détérioration (que ce soit pour le matériel équestre ou pour les infrastructures du manège).

**Il est interdit aux cavaliers et aux accompagnants de stationner devant les entrées de piste. S'il devait arriver un accident, les Ecuries d'Oksana ou notre ASBL ne pourraient pas être tenues pour responsables.**

En cas de blessure du cheval occasionnée sous la responsabilité du cavalier, une indemnisation financière de la valeur des soins vétérinaires vous sera demandée.

Toute facture établie sera susceptible de générer des frais administratifs.

En acceptant ce règlement, vous consentez au droit à l'image pour vous et vos accompagnants, ainsi qu'à la publication de photos sur nos sites tiers (réseaux sociaux, mails, etc).

Chaque membre du club se porte garant des personnes qui l'accompagnent. En cas d'accident ayant lieu avec un accompagnant, les Ecuries d'Oksana ne délivreront pas d'attestation si celui-ci n'est pas couvert par une assurance LEWB.

Les Ecuries d'Oksana ne peuvent être tenues pour responsables en cas d'accident.

Ce règlement est considéré comme lu et approuvé dès lors que vous vous inscrivez sur le site Internet [www.lesecuriesdoksana.be](http://www.lesecuriesdoksana.be). Il vaut pour vous et vos accompagnants et reste modifiable à tout moment.